

Maison d'Accueil pour Hommes agréée par la Région Wallonne - Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège (Belgique) Téléphone : 04 226 32 72 Téléfax : 04 252 86 09 accueil.hommes@sans-logis.be N°d'entreprise. : 0414002532



# RAPPORT D'ACTIVITES 2022 Maison d'Accueil des Sans Logis

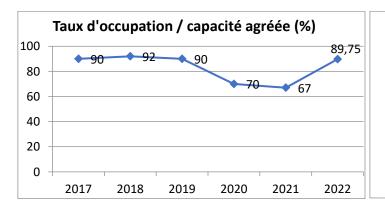
Ce rapport décrit l'activité de la maison d'accueil pour hommes et familles de l'ASBL Sans Logis en 2022. Il reprend des données pour chaque unité de fonctionnement (maison d'accueil, lits d'urgence, lit Halte-soins, les familles et la maison de vie communautaire) et il tente de représenter le travail réalisé au long des douze mois.

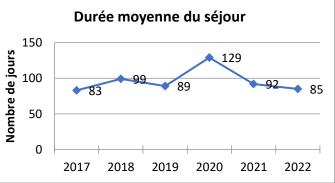
# Eléments d'identification et taux d'occupation

	Maison mère	Lits d'urgence	Lit Halte-soins	Chambres familles	Maison vie commun.
Lits agréés	40 lits	2 lits	1 lit	21 lits	17 lits
Lits subventionnés	38	1	1	11	11
Nuitées totales	12.448	376	195	3.790	4.373
Nuitées agréées	12.448	376	195	3.790	4.373
Nombre de personnes	152	100	14	8 hommes 4 femmes 16 enfants	17
Nombre de séjours	176	101	14	9	17
Taux d'occupation/capacité subventionnée	89,75%	103,01%	53,42%	94,4%	109%
Taux d'occupation/capacité agréée	85,26%	51,51%	53,42%	49,45%	70,48%
Durée moyenne de séjour	85 jours	4,22 jours	13 jours	225 jours	346 jours
Age moyen	42 ans	40 ans	49 ans	Adulte : 39 ans Enfant : 9 ans	46 ans

## La maison mère (40 lits pour hommes)

L'année 2022 signe le retour à un fonctionnement globalement équivalent aux années antérieures à la crise sanitaire. Les chiffres en termes de nuitées et de nombre de personnes hébergées retrouvent une allure connue. La réouverture à pleine capacité de nos lits en est inévitablement l'origine.





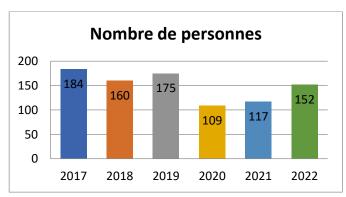
Dans le tableau suivant, nous retrouvons la prédominance des séjours qui durent d'un à trois mois (33%) suivis par les séjours de trois à six mois (21%) et les séjours de huit jours à un mois (17%).

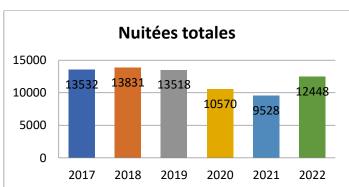
La maison d'accueil permet à ses résidents de séjourner jusqu'à neuf mois sous son toit¹ et si l'équipe juge adéquat de prolonger l'hébergement, elle peut recourir à trois dérogations de trois mois maximum. Au vu des chiffres cidessous, la durée maximale d'un séjour classique de neuf mois reste cohérente et permet au plus grand nombre de trouver une alternative d'hébergement avant d'en atteindre le terme. Les années COVID mises à part, notre attention est tout de même attirée par la présence de trois pour cent des séjours à plus d'un an. Cela représente pour 2022, quatre résidents dont la situation ne permettait pas d'intégrer un logement individuel. Trois d'entre eux ont intégré la Maison de Vie Communautaire et le dernier une Habitation Protégée.

Une précision quant au fonctionnement de la maison d'accueil est à apporter. Le chiffre de nonante pour cent d'occupation moyenne pourrait laisser présager que nous avons à minima toujours 4 lits de libre et que la demande n'atteint jamais l'offre. Il faut pourtant réaliser que nous sommes régulièrement complets. En effet, la logistique d'une maison d'accueil ne permet pas de faire entrer une personne directement dans un lit qui viendrait de se libérer. Les normes d'hygiène et le respect de nos résidents nous ont conduits à respecter une procédure de nettoyage et de préparation de la chambre pour un nouvel accueil qui peut selon le moment de la semaine prendre un ou plusieurs jours. Cette réalité explique cet écart entre le taux d'occupation et le nombre de refus pour manque de place (voir infra).

Durée du séjour en %	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Moins de 3 jours	20	19	13	8	12	5	9	10
De 3 jours à moins de 8 jours	5	10	5	5	6	4	15	5
De 8 jours à moins de 1 mois	25	24	16	15	19	16	15	17
De 1 mois à moins de 3 mois	21	29	27	28	27	21	23	33
De 3 mois à moins de 6 mois	17	11	29	24	18	27	20	21
De 6 mois à moins de 1 an	12	7	9	20	18	25	16	11
De plus d'1 an	0	0	1	0	0	2	2	3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

L'augmentation du nombre de personnes et du nombre de nuitées est aussi à mettre en corrélation avec la réouverture des lits bloqués pendant la période COVID. Ils restent tous deux en deçà des chiffres des années précédentes mais soulignent un retour à la norme.





# Demandes d'hébergement

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Décret du 12/2/2004 « décret relatif à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement des personnes en difficultés sociales

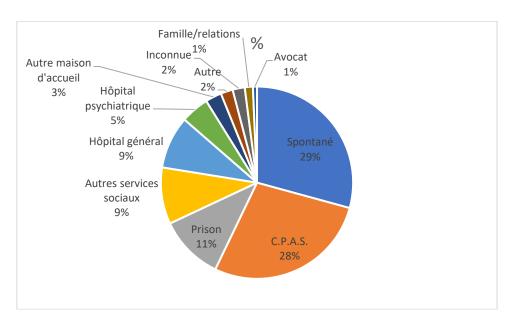
Nous avons reçu plus de six cents demandes d'hébergement. Parmi celles-ci, cent cinquante-deux personnes ont pu commencer ou continuer un séjour déjà entamé en 2021.

#### **Provenance**

Provenance en %	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Logement autonome	16	9	12	12	13	15	23	22
Institution	43	41	45	56	58	36	33	31
Famille	8	6	7	2	4	9	3	8
Aucun endroit fixe	26	29	22	25	17	27	39	37
Inconnue	7	15	14	5	8	13	2	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Cette année encore, nous avons pu réduire le nombre de provenance « inconnue ». Cette collecte plus fine de cet indice, nous permet de confirmer la bascule du pourcentage plus élevé de personne provenant d'institution vers les catégories "aucun endroit fixe" de personne provenant d'un parcours d'errance mais aussi de "logement autonome". Les hypothèses de l'année dernière semblent se confirmer lorsque nous évoquions l'augmentation de personnes provenant d'une situation plus stable mais ayant fait face à la crise sociétale et au déséquilibre entre l'augmentation des charges et des revenus. L'augmentation des personnes ayant vécu un parcours d'errance s'explique par la possibilité pour certaines d'entre elles d'être temporairement aidées par leur entourage ou de bénéficier temporairement de services tels que les hôtels. Le recours à ces alternatives étant aussi renforcé par la saturation quasi annuelle des services d'hébergement comme notre maison d'accueil.

#### Provenance par filière d'accès



La maison d'accueil bénéficie d'une part d'une certaine renommée et de l'autre d'un bon réseau partenarial. Ces deux réalités se concrétisent dans la représentation ci-dessus. Un tiers des personnes qui ont séjourné chez nous cette année se sont présentées de manière spontanée. Le CPAS, au travers de son Dispositif d'Urgence Sociale, représente quant à lui un autre tiers des orientations vers notre service. Nous permettons également à des hommes incarcérés de réaliser des congés pénitentiaires dans nos murs mais nous les accueillons aussi une fois leur peine terminée. Le milieu hospitalier, qu'il soit somatique ou psychiatrique, participe à hauteur de quinze pour cent aux orientations vers notre maison.

#### **Destination**

Destination en %	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Inconnue	33	41	40	28	37	29	36	31
Institution	31	32	33	45	35	33	24	23
Logement autonome	21	16	15	22	20	23	23	21
Famille	7	5	5	3	4	9	5	6
Autre	4	4	1	1	3	0	0	0
Aucun endroit fixe	4	2	6	1	1	6	12	19
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Le tableau ci-dessus, nous montre que globalement, un tiers des résidents fini par repartir vers une destination qui ne nous est pas communiquée. La situation au moment du départ est parfois houleuse et ne nous permet pas d'obtenir cette information. Cette partie du public n'aura soit pas supporté les conditions d'hébergement, soit pas pu s'adapter à un fonctionnement collectif et un encadrement social intensif.

Les personnes qui demandent à intégrer notre établissement, font cette démarche en vue de se mettre en capacité de rebondir face à la situation qui les a déstabilisées. Ces personnes ne sont parfois pas encore prêtes à s'investir à la hauteur de ce qui est nécessaire et même si notre équipe fonctionne par pallier d'autonomisation adapté à chaque situation, certains ne s'adapteront pas à l'environnement que nous leur proposons ou nécessiteront encore un peu de temps avant de pouvoir accepter et profiter de notre philosophie de travail basée sur un juste équilibre entre individualité et collectivité et l'accompagnement global par objectif en vue de recouvrir son pouvoir d'agir.

Cinquante pour cent des bénéficiaires ont quant à eux pu profiter de leur séjour pour se réorienter vers d'autres environnements plus adéquats, qu'il s'agisse d'autres institutions plus adaptées à leurs problématiques (23%), un retour en famille (6%) ou pour la moitié d'entre eux un retour en logement autonome (21%). C'est une belle victoire dans un contexte comme celui de cette année de pouvoir se rendre compte qu'un quart de nos résidents a pu réintégrer un logement.

Vingt pour cent de nos résidents sont quant à eux repartis vers une vie d'errance. Il existe en effet une partie, plus importante ces deux dernières années, de nos hébergés qui, soit n'ont pas d'opportunité de relogement, soit ne se font pas au fonctionnement de la maison d'accueil ou soit trouvent une alternative d'hébergement mais qui n'est pas leur logement propre, chez un tiers par exemple.

#### Age

Classes d'âge en %	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022
De 18 à moins de 25 ans	12	19	17	11	13	13	8	11
De 25 à moins de 31 ans	13	17	12	17	16	11	5	9
De 31 à moins de 40 ans	21	23	18	17	19	24	29	23
De 40 à moins de 50 ans	27	21	25	23	22	19	30	30
De 50 à moins de 60 ans	16	13	18	24	25	21	18	20
De 60 ans et plus	10	7	9	8	3	12	10	7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

En ce qui concerne l'âge de nos résidents, nous constatons que septante-trois pour cent d'entre eux ont entre trente et soixante ans. La tranche d'âge la plus représentée étant celle des quarante à cinquante ans. La répartition varie légèrement d'une année à l'autre mais d'un point de vue plus global la donne ne change pas vraiment par rapport aux années précédentes.

#### Liens familiaux

Parmi nos résidents près de soixante-sept pour cent sont célibataires et généralement très isolés sur le plan social. Plus de vingt-quatre pour cent ont connu un divorce ou une séparation le plus souvent compliquée sur le plan relationnel.

Si nous savons que plus de quarante pour cent de nos pensionnaires conservent des relations avec leurs familles il faut nuancer celles-ci. Nous sommes très souvent en face de relations épisodiques, souvent conflictuelles et dans lesquelles les liens affectifs sont peu présents.

#### **Emploi et logement**

Le niveau scolaire de la très grande majorité de nos résidents est faible. C'est un constat bien installé depuis de nombreuses années. Si, par le passé, la volonté de travailler et le courage offraient malgré tout la possibilité à nos résidents de retrouver une opportunité sur le plan professionnel, le contexte n'est plus du tout le même actuellement.

Les exigences à l'embauche, la nécessité de formations multiples, la possession de permis divers, la nécessité d'avoir un véhicule sont autant d'obstacles pour ceux qui souhaitent réellement s'engager sur la voie d'une réinsertion professionnelle.

Les travailleurs qui résident au sein de notre maison sont des exceptions et ceux qui bénéficient d'allocations sociales diverses font partie de la norme, ils ne bénéficient donc que de revenus minimaux.

Ce constat en amène un autre : c'est qu'en matière de recherche de logement, nos résidents éprouvent de réelles difficultés à se reloger. D'autant qu'actuellement certains propriétaires optent pour un tri réalisé par les agences immobilières. Les propriétaires ne veulent plus prendre de risques avec une population précarisée aux revenus modestes et bien souvent insuffisants pour assumer le montant des loyers actuels.

#### Santé mentale et santé physique

Cette année, les constats des années précédentes se posent à nouveau. Notre maison accueille une plus grande proportion de personne ayant des problématiques d'assuétudes et de santé mentale. Le niveau d'importance de ces affections chez certains bénéficiaires peut mettre en péril la réussite des objectifs visés par notre association. Le manque de place dans les structures adaptées et la période d'attente pour y entrer qui en découle, nous amène à prolonger ces séjours mais aussi parfois à devoir y mettre un terme pour mise en danger de la collectivité.

Nous étoffons et élargissons donc notre réseau pour mettre ces personnes le plus rapidement possible en contact avec des professionnels et des réseaux adaptés. Nos contacts avec le CPAS et les hôpitaux de la Citadelle et du MontLégia ainsi que nos participations à des réunions d'intervision améliorent cette prise en charge. Nous devons continuer à améliorer ces collaborations pour augmenter les trajectoires de prises en charge de cette partie du public.

#### Capacitation et pouvoir d'agir

La crise sociale passe par tous les domaines de la vie. Elle s'immisce dans le quotidien de nos hébergés sous toutes les formes. La recherche d'un logement, la recherche d'une formation ou d'un emploi, réaliser un suivi somatique ou psychologique. Ces démarches sont la clé de voûte sensée permettre à nos résidents de dépasser la situation qui les a amenés à perdre leur logement. Notre équipe s'est formée pour accompagner et outiller les personnes

victimes de problématiques connexes. Les chiffres illustrant le résultat de l'année restent stables. Par exemple, un cinquième de nos résidents a intégré un logement individuel, mais la quantité de travail pour maintenir ce résultat augmente. La complexification de ces démarches et la raréfaction des débouchés mettent à rude épreuve l'aboutissement du projet d'accompagnement des résidents. Prenons en exemple la mise en place des suivis médicaux mais cela se vérifie aussi pour les autres domaines cités précédemment. La crise touche toutes les strates et l'augmentation des délais pour rencontrer un représentant du corps médical n'épargne personne. Mais nous jouons contre la montre. Le séjour en maison d'accueil classique est de neuf mois toutefois les délais pour obtenir un rendez-vous avec un spécialiste rivalise avec cette temporalité. Il existe des obstacles au suivi des hébergés sur lesquels nous n'avons pas d'emprise mais cela ne nous empêche pas d'être créatif et de tout faire pour les accompagner au mieux.

Cependant, il existe toute une série d'obstacles qui reste dans notre champ d'action. Nous en observons l'évolution année après année. Nous nous adaptons face à certains et résistons face à d'autres. Cela nous amène parfois à réévaluer le fonctionnement de notre maison pour le modifier ou en repréciser les limites. Pour accompagner une personne dans l'acquisition ou la réappropriation de sa capacité d'autonomie, il est important de lui présenter clairement ce qui peut et ne peut être envisagé dans le cadre de son séjour.

Souvent les résidents voient leur séjour comme une pause dans une vie tourmentée. Il va de soi que nous leur proposons de se poser dans un premier temps. La mission de la maison d'accueil ne se résume pourtant pas à cela. Il est important de mettre tout en place pour ne pas revivre une même situation à l'avenir. L'usager décortiquera, dans un deuxième temps, avec ses référents, ce qui, selon lui, l'a mené chez nous et mettra en place un plan d'accompagnement lui permettant d'acquérir ou de renforcer les compétences qui lui auraient fait défaut.

Nous avons pour objectif dans les années à venir de renforcer cette vision du séjour de chaque résident. Il s'agit d'une attitude à encourager afin de rendre actrices ces personnes qui trop souvent ne se sentent plus capables.

#### L'accompagnement individuel

Nos travailleurs sociaux sont réunis par binôme autour de la situation de chaque résident. Cela leur permet de le rencontrer plus régulièrement durant la semaine et de pouvoir suivre au quotidien l'avancée de ses démarches. Pour caricaturer leurs spécificités, nous pourrions dire que l'assistant social encadre le résident dans sa remise en ordre administrative, dans sa gestion financière y compris la réalisation d'une épargne ; tandis que l'éducateur l'encadre pour la gestion au quotidien tant dans ses apprentissages vers l'autonomie de l'entretien de sa personne et de son espace de vie que pour des accompagnements à l'extérieur.

Les démarches les plus courantes sont : la réouverture de droit à une allocation, la commande de carte d'identité, le changement d'adresse, la remise en ordre de mutuelle mais aussi l'ouverture d'un compte en banque, la recherche d'un logement, la rédaction de curriculum vitae, la recherche d'emploi ou de formation mais également l'apprentissage du fonctionnement d'un lavoir ou encore les bonnes pratiques de l'entretien d'un espace de vie.

## L'accompagnement collectif

Le quotidien de la maison d'accueil est rythmé par la réalisation du ménage et d'une série de tâches permettant son bon fonctionnement ainsi que l'association des résidents à son projet collectif. La découpe des légumes, l'entretien des espaces communs, la vaisselle, le dressage comme le débarrassage des tables lors des repas sont autant de moments qui permettent le maintien d'un cadre de vie agréable pour chacun tout en intégrant les résidents à sa bonne réalisation. La vie en collectivité demande un minimum d'ordre et de sociabilité. Afin de maintenir le premier tout en développant le second, une structure construite autour du quotidien permet de canaliser les énergies de chacun et de les orienter de manière constructive. En fonction des observations réalisées par nos professionnels, une adaptation est effectuée en fonction des particularités de chacun.

Dans un même esprit de sociabilisation mais aussi d'outillage ou encore pour rompre la routine ou changer les esprits, des ateliers sont proposés par notre équipe. De la confection de bricolage, en passant par une initiation au

yoga, la préparation de rocher à la noix de coco ou encore des activités sportives, nos résidents ont l'occasion de se divertir tout comme celle d'augmenter leur champ d'expérience.

Dans cette perspective d'implication et d'outillage, nous aimerions à l'avenir impliquer plus régulièrement les résidents dans la réalisation des repas servis à la maison d'accueil.

#### Le lit Halte-soins

Depuis mars 2019, nous avons ouvert, à la maison d'accueil, un lit Halte-soins. Ce projet a démarré en douceur. En 2020, il a été stabilisé par une subvention du Relais Social du Pays de Liège pour l'engagement à mi-temps d'une infirmière et le paiement du lit pendant toute l'année. En 2021, l'engagement de l'infirmière a été délégué à l'ASBL La Fontaine et le lit continue à être subventionné par le Relais Social du Pays de Liège.

Concrètement, une chambre individuelle est réservée à des personnes sans-abri sortant de l'hôpital et réclamant encore des soins ou du repos. Sans logement, ces personnes se retrouveraient à la rue, errant, incapables de respecter les prescriptions post-hospitalisation.

L'hébergement en maison d'accueil est offert gratuitement à ces patients, pendant une durée de quinze jours maximum. Durant cette période, il est proposé aux bénéficiaires d'introduire, aux conditions habituelles, une demande d'hébergement en maison d'accueil.

Ce projet est mené en collaboration avec le dispositif d'Urgence sociale du CPAS. de Liège, le service psychomédicosocial du C.H.R. Citadelle, le Relais Social et le service socio-sanitaire La Fontaine.

En 2022, nous avons hébergé quatorze personnes différentes dans le lit Halte-soins, pour une durée totale de cent nonante-cinq jours.

Parmi ces personnes, cinq ont eu l'occasion de prolonger leur séjour en maison d'accueil pour tenter de se stabiliser. Une sixième réintègrera la maison quelques semaines plus tard. Il s'agit d'une forte augmentation de passage du lit Halte-soins vers les lits de la maison d'accueil et c'est le résultat d'une meilleure collaboration entre les partenaires qui affinent au mieux les critères de sélection des candidats pour le lit Halte-soins afin d'optimiser ses chances de pouvoir par la suite intégrer la maison d'accueil.

Extraits du rapport d'activité du Projet Précarité et santé du Relais Social du Pays de Liège dans le cadre duquel est opérationnalisé le lit Halte-soins :

## « Indicateurs de résultats quantitatifs :

Nombre de demandes : 50

Nombre de personnes différentes accueillies : 14 Nombre de refus ou demande inadéquate : 30

Durée moyenne de séjour : 13 jours

Nombre et type d'envoyeurs :

Citadelle (CHR) : 18 personnes
 Relais santé du CPAS : 1 personne
 MontLégia (CHC) : 20 personnes

Start: 1 personne

- Dispositif Urgence Sociale du CPAS : 1 personne

Smile: 6 personnes
La Fontaine: 2 personnes
Housing first: 1 personne

## Indicateurs de résultats qualitatifs :

## Points positifs:

L'augmentation constante des demandes d'années en années avec une moyenne de 4 candidatures par mois (une par semaine) laisse supposer que le travail d'information et de sensibilisation que nous avons maintenu depuis 2020 continue de faire ses preuves.

Si les candidatures en provenance du réseau n'ont pas augmenté depuis l'année dernière, la collaboration avec le réseau, avant et surtout après le passage d'une personne dans le lit HS, s'est révélée très efficace.

Nous constatons que la sortie est plus douce et que, aidés des partenaires concernés, la reprise en main de leur situation personnelle est plus présente.

Du point de vue des soins, un budget pharmacie a été mis en place par La Fontaine, via le Plan de Cohésion Sociale. Cela a permis d'offrir exceptionnellement aux personnes sans revenu lors de leur candidature un accès à leur traitement, ce qui aurait rendu leur entrée dans le lit HS inenvisageable (4 personnes sur les 14 entrées.)

Enfin, nous constatons toujours que le passage par le lit HS continue de diminuer le risque de retour à la rue. Cette année, chaque personne qui y a séjourné, a 30 % de chance supplémentaire de trouver une alternative à la rue, contre 20 % l'année dernière. L'opportunité principale étant l'entrée aux Sans Logis ou en cure, ce qui offre une perspective de stabilité à plus long terme pour envisager des objectifs de réinsertion plus concrets. Sept personnes ont intégré par la suite un lit classique.

## Difficultés:

Tout d'abord, il nous faut constater une dégradation de la santé physique générale des candidats à un séjour au sein du lit HS. Souvent, un besoin de nursing trop élevé et des soins trop complexes pour l'infrastructure de la maison d'accueil « Sans Logis » ont conduit à un refus de la candidature.

Le principal problème rencontré cette année concerne les personnes à mobilité réduite ou dont l'état général était très faible. D'une part, cela a mis en évidence le besoin d'un partenariat avec des kinés pour pouvoir offrir une réponse rapide à cette demande de soins compte tenu de la courte durée du séjour. Nous n'avons malheureusement pas encore réussi à mettre en place une collaboration de la sorte.

D'autre part, il y a eu un recours plus fréquent au véhicule de la maison d'accueil pour les accompagnements aux rendez-vous des personnes trop faibles pour se déplacer en transport en commun.

Une nette augmentation des demandes de candidatures répétées pour une seule et même personne au fil des mois. La présence d'une consommation non contrôlée et instable de produits stupéfiants et des difficultés d'adaptabilité à une collectivité est souvent un argument supplémentaire à la défaveur d'une candidature.

La situation administrative des candidats s'est révélée très souvent complexe voire à reprendre de zéro. Une réflexion avec la maison d'accueil a été réalisée pour recréer un binôme entre l'infirmière qui gère le lit et un de leurs assistants sociaux pour renforcer le suivi.

Les deux profils qu'il reste difficile d'accompagner sont les sans-papiers, pour l'impossibilité de mettre quoi que ce soit en place avec eux lors de leur séjour et la difficulté de mettre un terme à celui-ci, et les femmes.

#### Perspectives 2023:

- Mise en place d'une collaboration plus rapide avec un kinésithérapeute.
- Mise en place d'une collaboration entre l'infirmière et une assistante sociale de la maison d'accueil pour le travail administratif.
- Poursuivre la sensibilisation des structures et de leurs équipes.

Allongement de la durée de séjour quand c'est pertinent et qu'il n'y a pas d'autre candidature. »

## Les lits d'urgence (deux lits)

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du projet hébergement d'urgence du Relais Social du Pays de Liège, développé avec les abris de nuit et avec le D.U.S. (Dispositif d'Urgence Sociale) du CPAS. de Liège.

Deux lits d'urgence pour hommes sont réservés et mis à disposition gratuitement, avec les règles de fonctionnement suivantes :

- les places sont attribuées par le service d'urgence sociale du CPAS. de Liège, pour une durée de trois nuits maximum ;
- si elles le souhaitent et qu'elles remplissent les conditions, ces personnes peuvent réaliser une demande d'hébergement afin d'intégrer un lit maison d'accueil pour prolonger le séjour et travailler à un projet d'autonomie individualisé à moyen terme ;
- en fin de journée, si les deux lits ne sont pas occupés, ils sont mis à disposition des abris de nuit, mais, dans ce cas, l'hébergement est prévu pour <u>une</u> seule nuit.

En 2022, cent personnes différentes ont pu bénéficier de ce lit et cinquante parmi elles ont pu continuer leur séjour au sein de la maison d'accueil.

Ce projet bénéficie, comme tout projet du Relais Social, d'un comité d'accompagnement au sein duquel les résultats de l'année sont débattus et analysés. Au vu des chiffres de l'année et du taux d'occupation de 50% pour la capacité agréée, une réflexion s'est déroulée sur la pertinence du maintien de certains lits et la répartition des financements.

En conséquence et au vu de la forte demande des usagers du Dispositif d'Urgence Sociale pour notre structure, le financement des lits a été maintenu et a même été renforcé. Il n'atteint toujours pas le montant réel des charges afférentes à leur entretien mais la situation évolue dans le bon sens.

En contrepartie et en vue d'optimiser leur occupation, le Dispositif d'Urgence Sociale et les Sans Logis Hommes continue, cette année encore, à parfaire leur collaboration permettant d'orienter aux mieux les personnes les plus aptes à pouvoir prolonger leur séjour au sein de la maison d'accueil. Il ne s'agit pas pour autant ici de perdre la nature d'urgence du contexte de création de ces lits mais de travailler en amont pour éviter de voir, au bout de trois jours, ces personnes repartir vers la rue.

## Les chambres pour familles (21 lits)

Une aile complète du bâtiment est réservée aux familles. Elles y disposent de six chambres, de deux cuisines et de sanitaires communs. Toutes les pièces, non-communicantes entre elles, sont réparties de part et d'autre d'un corridor, qui est utilisé constamment pour aller d'une pièce à l'autre. Une des pièces de cette aile a été aménagée en salle de jeu pour les enfants.

En 2022, nous avons accueilli neuf familles, pour un total de seize enfants, quatre couples et cinq pères seuls. En cours d'année trois de ces familles ont pu obtenir un logement social et une dernière est parvenue à louer une maison dans le parc immobilier privé. Ce qui est un fait plutôt rare pour les familles.

L'obtention d'un logement social est souvent l'aboutissement d'une longue attente et d'un dossier *renforcé* par la dérogation urgence sociale. Notre équipe fait tout son possible pour activer ces aides, le logement social étant quasiment la seule porte de sortie pour les familles nombreuses. La recherche dans le parc locatif privé s'avère généralement infructueuse ce qui réduit les possibilités de relogement. En effet, ces logements pour des familles précaires avec plusieurs enfants sont inaccessibles financièrement.

La maison d'accueil leur permet de retrouver un point de chute, de se poser et de pouvoir être aidé, écouté, soutenu le temps de régler les difficultés sociales, financières, budgétaires, scolaires et professionnelles.

En ce qui concerne le profil des familles, la moitié sont des familles monoparentales. Deux de ces pères avaient une garde quasi-totale ou alternée dans un schéma plutôt classique de séparation ou divorce. Les trois autres pères avaient leurs enfants à charge suite à un regroupement familial, les mères de ces enfants étant restées, pour des raisons diverses, en Afrique.

Dans ce contexte, la situation des enfants ou adolescents concernés est assez interpellante. Ils nous apparaissent très fragilisés par cet exil, séparés de leur mère et de la famille élargie, venus rejoindre un père qu'ils connaissaient peu et dans des conditions de vie précaires. C'est d'ailleurs leur arrivée en Belgique qui a rendu la situation de logement précaire (le logement du père étant trop petit).

A noter que ces pères avaient acquis la nationalité belge et donc n'étaient pas soumis aux règles de revenus ou conditions de logement suffisants pour obtenir le regroupement. Le déracinement, l'éloignement de leur mère, l'adaptation scolaire sont de grands défis pour ces enfants et ainsi que le fait de nouer ou renouer un lien avec leur père. C'est un regroupement familial sur le plan administratif mais sur le plan relationnel et affectif, c'est plus compliqué... Il a semblé à l'équipe que les pères ne mesuraient pas toujours les difficultés auxquelles leurs enfants devaient faire face.

Nous avons donc tenté, dans notre travail, d'accorder à ces enfants et adolescents une attention plus particulière au quotidien pour favoriser leur intégration (inscription à des cours de français et à des activités pendant les vacances scolaires).

Âge des enfants	Nombre	2022
Moins de 1 an	0	0
De 1 à 3 ans	4	25
De 4 à 6 ans	2	12,5
De 7 à 9 ans	4	25
De 10 à 12 ans	2	12,5
Plus de 12 ans	4	25
Total	16	100,00

Le quotidien de notre projet « Famille » constitue, pour une part, des candidats à l'hébergement qui refusent nos conditions d'hébergement pour insatisfaction autant sur le prix (8,75€ par adultes par jour pour le gîte et 1€ par enfant par jour en 2022), que sur l'infrastructure (ayant à partager des espaces avec les autres familles).

Pour une autre part, il s'agit de familles qui utilisent cette opportunité pour maintenir une activité professionnelle, pour mettre de l'argent de côté afin d'élaborer une caution, pour effectuer une recherche logement, pour clarifier et régler les soucis qui les ont conduites à nos portes. Parfois la cohabitation n'est pas aisée et notre équipe doit réaliser un travail en amont pour choisir au mieux parmi les candidats qui pourront intégrer cet étage sans en déséquilibrer la dynamique. Il s'agit avant tout d'une collectivité et comme pour la partie pour homme seul de notre maison, de l'ambiance du groupe dépendra aussi la réussite du projet de chacun.

## La maison de vie communautaire (17 lits)

« La maison de vie communautaire a pour mission d'assurer aux personnes en difficultés sociales ayant séjournées préalablement en maison d'accueil un hébergement de longue durée dans une structure dotée d'équipements collectifs ainsi qu'un accompagnement adapté afin de les soutenir dans l'acquisition ou la récupération de leur autonomie. »<sup>2</sup> (Source Région wallonne)

Le projet Maison de vie communautaire rebaptisé « le 135 » au sein des Sans Logis, se structure donc autour d'une temporalité différente et aide, dans certains cas, à dépasser les limites qui incombent aux maisons d'accueil. Cette complémentarité des projets permet d'adapter la résolution des problématiques de certains suivis dans le cadre d'un autre projet d'accompagnement. L'inconditionnalité n'est pas pour autant de mise et tout un chacun n'a pas nécessairement sa place au sein du 135. L'encadrement y est plus restreint qu'en maison d'accueil et est constitué d'une assistance sociale à mi-temps et d'un éducateur à temps plein. Cet encadrement permet une supervision et un accompagnement allégé par rapport à celui procuré en maison d'accueil. Il est attendu de la part des résidents un niveau d'autonomie supérieur car ils ne pourront compter sur un encadrement constant.

On y dénombre dix-sept chambres garnies, avec cuisine et sanitaires communs, où les séjours sont conditionnés par la mise en place d'un projet d'accompagnement individuel, renouvelé annuellement.

Les réunions des résidents se déroulent une fois par mois. Celles-ci sont indispensables au bon fonctionnement de la maison (tâches, gestion quotidienne, remarques, ...). Elles servent également à la planification des activités et de lieu où chacun peut s'exprimer librement.

Les réunions d'équipe se tiennent quant à elles chaque lundi à 15h. Celles-ci sont également indispensables au bon suivi des résidents, des nouvelles candidatures et à la gestion de la maison communautaire.

En 2022, dix-sept hommes ont transité par la maison de vie communautaire et comme l'année passée trois l'ont intégrée dans le courant de l'année. Sur les sept départs comptabilisés durant cette année, quatre résidents ont pu intégrer un logement autonome dont un logement de l'APL Habitat Service.

Le taux d'occupation s'élève à septante pour cent, en hausse par rapport à l'année passée mais nous souhaiterions évidemment atteindre un niveau plus élevé afin de faire profiter à plus de monde de ce projet d'hébergement accompagné.

Les tranches d'âge les plus représentées concernent les quarante à soixante ans, avec une moyenne de quarantesix ans.

Les problématiques rencontrées restent similaires aux autres années : problèmes de santé mentale (qui est d'ailleurs la plus rencontrée), alcoolisme, régularisation du droit de séjour et alphabétisation.

Des problèmes techniques au sein de la maison communautaire ont privé les travailleurs d'internet et de téléphonie pendant une bonne partie de l'année. La plupart des démarches se réalisant par ce biais, l'assistante sociale en charge du suivi des résidents s'est vue contrainte de migrer au sein de la maison d'accueil et d'y opérer ses permanences. Cette absence s'est fortement ressentie sur le groupe et dans les accompagnements. Cela nous a fait prendre conscience de l'importance de notre présence sur place. En effet, l'équipe n'est pas un service social extérieur auquel les résidents auraient accès quand ils en ont besoin mais bien une maison de vie communautaire. En tant que travailleurs, l'équipe fait partie intégrante de cette communauté et de sa dynamique.

Les résidents ont tendance à sortir plus facilement de leur chambre et venir se croiser, se rencontrer quand l'équipe est sur place. Cela a également un impact sur l'accompagnement individuel qui se verra nourri par des échanges

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> https://www.wallonie.be/fr/demarches/obtenir-un-agrement-en-tant-que-maison-de-vie-communautaire

réguliers. Nous souhaitons à l'avenir diversifier les moments de présence de l'équipe dans la maison de vie communautaire.

## **Résultats financiers**

Dans les faits, pour l'année 2022 :

- nous obtenons une participation financière des résidents d'approximativement 270.000 euros;
- les subventions (principalement de la Région Wallonne) fournissent un produit d'environ 1,1 million d'euros ;
- les dons recueillis apportent un complément d'un peu plus de 200.000 euros;
- alors que toutes charges incluses, la maison d'accueil représente un coût annuel de 1.600.000 euros.

Produits de la maison d'accueil						
Participation des résidents 16,5 %						
Subventions	68 %					
Dons 12,5 %						
Total	97%					

La participation des résidents aux frais d'hébergement reste haute. Rappelons que, si nous ne réclamons jamais rien à une personne sans revenu, nous nous attachons toujours à ce que le montant sollicité soit acquitté lorsque des allocations sont perçues. Pratiquement, nous demandons seize euros par jour pour la maison d'accueil où le gîte et le couvert sont compris ; douze euros pour la maison de vie communautaire où seul le gîte est compris, 8,75 euros par adultes et 1 euro par enfant, pour les familles, pour lesquelles seul le gîte est compris également. La différentielle représente l'augmentation des charges en cours d'année et la part d'irrécouvrable représentant les séjours impayés.

# Les partenariats

La maison d'accueil des Sans Logis pour hommes et familles participe à trois projets du Relais Social du Pays de Liège :

- les lits d'urgence, en place depuis 2010;
- le lit Halte-soins, qui a démarré en 2019 ;
- l'accueil de soirée, développé par l'ASBL Amon Nos Hôtes jusqu'au mois de juillet 2020, date à laquelle il devient un département à part entière de l'ASBL Sans Logis.

Nous travaillons en outre avec différents partenaires, qui complètent notre action :

- le Dispositif d'Urgence Sociale du CPAS. de Liège, qui examine les demandes d'aide sociale des personnes hébergées en maison d'accueil ;
- les éducateurs de rue du Relais Social du Pays de Liège ;
- les infirmières de rue ;
- l'abri de nuit de Thermos ainsi que des CPAS. de Liège et de Seraing ;
- la Fontaine, service socio-sanitaire;
- les autres maisons d'accueil;
- le service des urgences psychiatriques de la Citadelle ;
- un médecin généraliste, qui effectue une consultation hebdomadaire à la maison d'accueil ;
- les services de santé mentale (CAB, SIAJEF, ALFA, AIGS ...);
- les centres pour personnes toxicomanes (Start Mass, Centre Alfa ...);
- les hôpitaux ;
- la prison de Lantin;
- le CaSS (Carrefour Santé Social);
- etc.

#### Le personnel

Nous disposons de 22,28 E.T.P. pour permettre à la maison d'accueil, la maison de vie communautaire et l'accueil de soirée (installé à Amon Nos Hôtes) de fonctionner. Ces équivalents temps plein sont répartis sur vingt-six travailleurs.

La direction gère la maison d'accueil, la maison de vie communautaire et l'accueil de soirée. Elle est, depuis septembre 2019, secondée dans sa tâche par une responsable pédagogique, qui prend en charge le suivi journalier des travailleurs sociaux pour la maison d'accueil et la maison de vie communautaire et depuis novembre 2020 par un éducateur responsable pour l'accueil de soirée.

1 directeur						
1 responsab	1 éducateur responsable					
SLH hommes 43 lits	Accueil de soirée					
7,97 assistants sociaux et édu	1,5 assistants sociaux et éducateurs R.W.	3 éducateurs R.W.				
2,47 personnel technique sur fonds prop non-subventionne						
1,526 emploi adminis						
0,816 personnel Maribe						
1 APE (ancien Roset	ta)		1 APE (ancien Rosetta)			

## Perspectives et commentaires

2022 aura enfin été l'occasion de retrouver un mode de fonctionnement habituel. Cette année a également été l'opportunité pour nous de réfléchir sur la place donnée au résident dans la maison mais aussi dans son projet. Cette réflexion nous pousse à vouloir lui donner plus de place mais également plus d'implication dans sa manière d'orienter son parcours. Cette démarche a pour but de développer l'enthousiasme et la motivation d'abord au sein du collectif et de profiter de cette dynamique pour contaminer l'aspect individuel du suivi du résident. Travailler sur le pouvoir d'agir collectif pour les conscientiser chaque individu sur son pouvoir d'agir à l'échelle de sa problématique individuelle. Donner plus d'initiative au résident n'empêche pas de lui assurer l'encadrement nécessaire. Cette ambition nous amène donc à adapter nos moyens et à repenser la composition du pool opérateur.

2023 sera aussi l'occasion de participer à des formations de secourisme, de gestion de la violence et de la relation en situation d'addiction, de s'informer sur la continuité des soins en prison et d'améliorer la collaboration entre l'institution et la famille ainsi que l'accompagnement psychosocial des résidents.



Maison d'Accueil pour Hommes agréée par la Région Wallonne - Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège (Belgique)
Téléphone : 04 226 32 72 Téléfax : 04 252 86 09 accueil.hommes@sans-logis.be
N°d'entreprise. : 0414002532



# RAPPORT D'ACTIVITES 2022 Cafétéria Sociale des Sans Logis

## Introduction

La cafétéria sociale des Sans-Logis vise l'insertion sociale des personnes en situation de grande précarité et/ou d'isolement social. Ce projet est opéré dans les locaux du restaurant social d'Amon Nos Hôtes, ouvert à un public très large où chaque personne, peu importe son statut socio-économique, est invitée à prendre place. De manière générale, Amon Nos Hôtes a pour objectif premier de réinsérer les personnes qui vivent de façon isolée, sans contacts sociaux ou activités et qui souhaiteraient recommencer à vivre de façon plus active, créer des liens sociaux et/ou servir une cause. La cafétéria sociale des Sans-Logis poursuit cet objectif au bénéfice des personnes en situation de grande précarité, définie par le Relais Social du Pays de Liège comme « SDF, sans-abri, en recherche de logement ou d'hébergement » et partage la philosophie d'Amon Nos Hôtes, prônant la notion d'appartenance sociale par l'apprentissage du vivre ensemble et de la communication positive à l'autre.

L'accueil de soirée est un projet du Relais Social. En 2020, la modification de son cahier des charges l'a amené à évoluer vers une meilleure valorisation du travail social réalisé. Les Sans-Logis deviennent opérateur principal du projet lors de ce changement d'exercice.

## Travail en amont

L'accueil en soirée ne se révèle possible qu'après avoir pu effectuer en amont, c'est-à-dire en journée, plusieurs actions indispensables, permettant un accueil convenable et dans de bonnes conditions le soir. Ainsi, en matinée, plusieurs heures sont consacrées au nettoyage de la cafétéria et à la confection de diverses préparations culinaires. Ces tâches sont effectuées par nos nombreux bénévoles en insertion, issus du public usuel et supervisées par l'équipe éducative. Le projet repose donc sur la participation active des usagers, valeur fondatrice du projet.

La cafétéria sociale des Sans-Logis et le restaurant social d'Amon Nos Hôtes dépendent donc l'une de l'autre.

## Accueil de soirée

La cafétéria accueille ses bénéficiaires du lundi au vendredi, de 16h30 à 21h. L'accès est inconditionnel et encadré par une équipe éducative. Dix grandes tables permettent de se poser, de se rencontrer, d'échanger, de manger et boire à prix réduits. La participation financière des usagers poursuit — au même titre que le bénévolat — les visées de responsabilisation et de réappropriation d'une place active dans la société.

L'accueil de soirée constitue également le contexte propice à la détection des situations sociales nécessitant une attention particulière et une intervention de la part de l'équipe socio-éducative.

Les indicateurs chiffrés montrent une fréquentation en hausse, supérieure à celle de 2018 qui culminait à 9.253. En 2022, **9.958 passages** ont été recensés pour une moyenne de 41 personnes par soir d'ouverture. Cette augmentation, significative, est cependant à tempérer compte-tenu de l'évolution de la collecte de données statistiques par l'équipe. En effet, depuis janvier, pour renforcer la sûreté de l'accueil, les bénéficiaires sont accueillis à la grille d'entrée. Ceci a permis de recenser de manière plus précise l'ensemble du public fréquentant la cafétéria. Dans cette même dynamique, alors qu'environ 180 personnes différentes étaient recensées en 2019, nous en dénombrons cette année 662.

La fréquentation reste inégale et saisonnière, allant du simple au double : 565 personnes au mois de juillet contre 1311 au mois de décembre.

L'amélioration du relevé des données statistiques permet de mettre en lumière l'adéquation du projet avec les compétences du Relais Social, qui finance les postes de 3 ETP. Un quatrième travailleur temps plein est, quant à lui, financé par le projet Accueil de jour de la Région wallonne.

#### **Permanences sociales**

Deux permanences sociales hebdomadaires se déroulent en soirée, les lundis et mercredis de 16 heures 30 à 19 heures 30. Les personnes peuvent alors être écoutées et guidées, au moment même de la formulation de leur demande, lors de l'accueil.

Les permanences sociales de matinées sont complémentaires : elles contribuent au développement du travail en réseau et à la structuration du projet de l'usager. L'utilisation de l'outil PSI (plan de services individualisé) est en cours d'implémentation pour la structuration du projet de l'usager et la coordination du réseau partenarial. En 2022, quatorze usagers en ont bénéficié, soit deux fois plus qu'en 2021.

118 personnes (dont 75 personnes sans-abri) ont fait l'objet d'un suivi socio-éducatif donnant lieu à 1.657 interventions de l'équipe (écoute active, contact de service partenaires, orientations...).

Lors des permanences sociales, en soirée comme en matinée, la disponibilité du travailleur social vise :

- l'émergence d'une demande d'insertion sociale dans son sens le plus large. Une simple requête d'hébergement, administrative ou d'écoute constitue, à cet instant du parcours de l'usager, la possibilité de renouer avec la relation d'aide et une porte d'entrée vers la prise en charge de son parcours d'insertion;
- l'accueil de l'usager dans son désir de trouver un accompagnement vers des solutions adaptées en (re)mobilisant le réseau d'aide autour de lui et le développement d'un travail partenarial ;
- le traitement de cette demande pour favoriser son évolution et se proposer, si cela s'avère nécessaire, comme référent social pour l'usager.

Les sollicitations de soutien peuvent s'avérer ponctuelles ou récurrentes. Le travailleur social s'attèle toujours à tenter de les inscrire dans la continuité du parcours de l'usager, tout en respectant son rythme et en prenant en compte sa situation de manière globale.

Les problématiques évoquées se révèlent aussi nombreuses que variées, mais la plupart concernent, dans un premier temps, l'écoute psychosociale, la remise en ordre administrative et l'assistance dans la recherche d'un logement.

## **Plan Grands Froids**

Chaque année, la cafétéria sociale des Sans-Logis participe, en partenariat avec le réseau du Relais Social, au dispositif du *Plan Grands Froids* (PGF), qui vise à élargir l'accueil de jour, de soirée et de nuit, au profit des personnes sans-abri, confrontées aux conditions climatiques hivernales difficiles.

L'accueil de soirée s'avère plus actif et plus intense en hiver et il sollicite un investissement important de l'équipe socio-éducative, qui s'est traduit en 2022 par un renforcement de la présence des travailleurs durant les heures d'accueil à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

Les modalités d'accueil ont également été adaptées en 2022 pour limiter les situations d'agressivité et le sentiment d'insécurité, notamment dans le passage menant de la rue à la porte de l'accueil. Les bénéficiaires sont depuis janvier accueillis à la grille à intervalles fréquents. Le passage est donc sécurisé et les bénéficiaires retrouve un sentiment de sécurité et de convivialité propre à la philosophie de l'accueil. Ce fonctionnement permet également d'inciter les bénéficiaires à profiter plus longtemps de l'accueil.

## **Conclusion**

2022 marque le retour à une stabilité de fonctionnement après les bouleversements de la crise sanitaire. Durant cette année, le fonctionnement aura été repensé pour :

- permettre à chaque usager d'être accueilli dans un endroit chaleureux où il peut se sentir en sécurité, notamment par les modifications apportées lors de l'inscription ;
- améliorer la vision globale du public accueilli par l'amélioration du relevé des données statistiques ;
- développer la prise en charge des personnes présentant une problématique liée à la santé mentale, ce qui englobe la quasi-totalité du public lorsque l'errance et la situation de sans-abri est considérée comme une souffrance;
- développer l'accueil des publics présentant des critères de vulnérabilité plus importants, notamment par la mise en place d'un accueil spécifique des femmes en dehors des heures habituelles d'ouverture du service;
- développer des activités d'insertion en dehors des heures d'accueil en collaboration avec d'autres services pour permettre une mixité des publics et favoriser la sortie de l'errance ;
- développer les activités de bénévolat, notamment pour faciliter l'accès du public sans-abri en maintenant la visée du recouvrement de l'estime de soi, du sentiment d'utilité sociale et de l'appartenance à un groupe;
- développer la dynamique de réseau et de concertation partenariale.

L'Accueil de soirée continue de développer de nouvelles stratégies et d'obtenir une meilleure reconnaissance de son action.

2023 poursuivra la volonté de rapprochement entre Amon Nos Hôtes et les Sans Logis. Dans un principe de rationalisation des activités, l'unité d'établissement *Cafétéria* devrait accueillir l'agrément *Restaurant Social* pour parfaire les synergies amorcées entre les ASBL.

L'appel à projets Accueil de jour du service public wallon permet d'envisager, dans les années à venir, une reconnaissance officielle de l'activité de la cafétéria dans le cadre d'un agrément pérenne.

Annexe 1 : organigramme de l'ASBL Sans Logis

